

CATALOGUE DES FORMATIONS

Les fondamentaux du mandat
Politique publique et actions locales
Développement et aménagement du territoire
Communication
Finances / Fiscalité / Budget Comptabilité
Management / Ressources humaines

Association des Maires d'Eure-et-Loir
6 rue Louis Pasteur 28630 LE COUDRAY

Tél. : 02 37 28 58 58

Mi-Mandat : recul, enseignements et nouvelles priorités

FORMATEUR :

Mme BARADEL

Contenu

- Analyser le fonctionnement de ses équipes et de son propre management : forces, points de vigilance ; leviers d'amélioration ;
- Prendre du recul sur les réalisations et les engagements ;
- Cerner les grands éléments de sa communication ;
- Conclusion d'évaluation.

Points forts

Diagnostic, compréhension de son mode de management : atouts et faiblesses, identifier les points d'amélioration, définir le plan d'action futur, établir un bilan, définir les besoins et priorités, faire passer des messages, mobiliser acteurs et moyens.

Résultats attendus

Les deux premières années du mandat ont été fortement impactées par la gestion de la crise sanitaire et les incertitudes croissantes, notamment sur les finances. La mi-mandature est une étape idéale pour prendre le temps de la réflexion pour organiser son action sur la 2^{ème} partie du mandat. Une prise de hauteur nécessaire pour réembarquer les équipes avec une vision partagée, des priorités redéfinies et une répartition des rôles clarifiée.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels.

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectif pédagogique

Identifier les forces et les dysfonctionnements éventuels de ses équipes d'élus et administratives pour impulser une nouvelle dynamique ; Savoir établir un bilan des réalisations et engagements pour redéfinir ses priorités ; Savoir préparer sa communication selon les cibles.

Méthode Pédagogique

Apports méthodologiques et pratiques.

Exercices pratiques à partir des projets des stagiaires.

La collectivité et les associations

FORMATRICE :

Mme Paule CHERRÉ

Contenu

- La création d'une association - les 4 éléments fondateurs - les caractéristiques légales - déclaration d'une association - construire un projet associatif - les associations de fait - les associations déclarées / statuts particuliers - les associations d'intérêt général / utilité sociale - les critères retenus pour les associations. Qu'appelle-t-on une association transparente ? - Quels sont les critères pour qu'une association soit reconnue d'intérêt général par les pouvoirs publics ? - l'utilité sociale c'est quoi ? - Comment s'obtient la reconnaissance d'utilité publique ? - Les associations culturelles le fonctionnement des associations doit-il être démocratique ? - Existe-t-il différents types de membres ? - le financement des associations - les obligations des communes - les obligations des associations - la prise illégale d'intérêt - les sanctions applicables - les associations et la gestion de fait - les possibilités de mise en cause - la responsabilité pour faute - la reprise du passif d'une association. - Conclusion d'évaluation.

Points forts

La formation est animée par la Directrice de l'AMF28, qui de part cette fonction maîtrise la relation entre les collectivités et les associations ; de plus, elle a été présidente d'une association "communale" pendant 7 ans.

Résultats attendus

Apporter des réponses claires, argumentées et pragmatiques de manière à conforter l'action des élus dans le respect des règles afin de leur éviter de mettre en jeu leur responsabilité ou celle des responsables des associations.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels.

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectif pédagogique

Rappeler les principes fondamentaux d'une association. Décrire les différents types d'associations. Illustrer certaines spécificités. Décrire le fonctionnement des associations. Identifier les différentes ressources des associations. Caractériser les obligations réciproques : collectivité / association. Evaluer les relations à risque.

Méthode Pédagogique

Exposé, Exercices, Quiz, Jeux

Le contrôle de gestion

Module 1 : Maîtriser les enjeux du contrôle de gestion

FORMATEURS :

M. Régis TRICHARD
M. Stéphane LEFEBVRE

Contenu

1. Quel contrôle de gestion pour les collectivités locales ?

- L'application du contrôle de gestion au niveau territorial.
- La typologie des contrôles dans les collectivités et l'originalité du contrôle de gestion.
- Les objectifs, enjeux et critères du contrôle de gestion.
- La place du contrôle de gestion.

2. La mise en place et la formalisation d'un système d'informations

- La fiabilisation du système d'information.
- La mise en place de procédures de recueil.
- Les objectifs, enjeux et critères de contrôle de gestion.
- La place du contrôle de gestion.

3. Organiser la mise en place du Contrôle de gestion : 11 étapes pour atteindre l'objectif.

Points forts

Cette session de formation s'inscrit dans un parcours composé de 5 modules. MM. Lefebvre et Trichard ont chacun 28 ans d'expérience dans le domaine et une grande expérience de formateur. Dynamiques et enthousiastes, ils sauront rendre le sujet passionnant et vous captiver.

Résultats attendus

Appréhender la place du contrôle ou du conseil de gestion et connaître les enjeux de mise en place du contrôle de gestion, grâce à la description exhaustive de la procédure, en fonction des objectifs stratégiques.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels.

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectifs pédagogiques

- Optimiser la gestion financière des structures publiques locales.
- Organiser un contrôle de gestion et s'assurer de la pertinence du coût des services proposés aux administrés.
- Répondre aux attentes de la Chambre Régionale des Comptes.

Méthode Pédagogique

Exposé, Cas pratiques, supports variés

Le contrôle de gestion

Module 2 : Identifier les indicateurs de gestion à intégrer aux tableaux de bord d'activité

FORMATEURS :

M. Régis TRICHARD
M. Stéphane LEFEBVRE

Contenu

1. Le tableau de bord au sein du contrôle de gestion : définition, caractéristiques (outil de management et de communication).
2. Les risques et les précautions à prendre dans la mise en place des tableaux de bord : présentation préalable du projet aux différents acteurs : formation, organisation de la participation des opérationnels, un préalable indispensable : la définition et l'expression des besoins.
3. La méthodologie de mise en œuvre des tableaux de bord : définition des indicateurs de gestion, présentation et construction du tableau de bord, utilisation, exploitation et interprétation du tableau de bord.
4. La typologie des tableaux de bord, les tableaux de bord stratégiques ou de direction, les tableaux de bord financiers et budgétaires, les tableaux de bord opérationnels ou d'activités.

Points forts

Cette session de formation s'inscrit dans un parcours composé de 5 modules. MM. Lefevre et Trichard ont chacun 28 ans d'expérience dans le domaine et une grande expérience de formateur. Dynamiques et enthousiastes, ils sauront **rendre le sujet passionnant et vous captiver.**

Résultats attendus

Disposer des éléments conceptuels et pratiques pour définir et sélectionner les indicateurs de gestion pertinents, en fonction de votre collectivité (ou établissement public) et de vos besoins.

Type de parcours

Individualisé et modularisé

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectifs pédagogiques

- Définir et sélectionner des indicateurs de gestion pertinents.
- Maîtriser la méthodologie et la technique d'élaboration des tableaux de bord d'activité.
- Retirer une analyse pertinente.

Méthode Pédagogique

Présentations théoriques, cas pratiques, utilisation de différents supports (paper-board, tableau blanc et diaporama)

L'élu et le culte

FORMATEUR :

Mme Paule CHERRÉ
Directrice AMF28

Contenu

- La commune et les dépenses liées au culte.
- Le local communal mis à la disposition pour l'exercice d'un culte.
- Les édifices consacrés au culte (construction, financement, entretien, travaux).
- Les manifestations culturelles dans les édifices cultuels.
- La propriété des édifices du culte.
- La commune et la laïcité.
- Les pouvoirs de police.

Points forts

La formation est construite autour des questionnements des élus confrontés à ces problématiques dans l'exercice de leur mandat.

Résultats attendus

Etre en capacité de cerner et d'appliquer la loi de 1905 et de comprendre le contexte nouveau de la loi.
Adopter des réponses et des comportements en adéquation avec les principes de laïcité et de non discrimination.
Savoir identifier le rôle et les compétences relevant des lieux du culte.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectifs pédagogiques

- S'assurer que la collectivité (dont les agents) adopte des réponses et des comportements en adéquation avec les principes de neutralité et de laïcité.
- Etre le garant sur son territoire de la mise en œuvre de ces principes.

Méthode Pédagogique

Mises en situations concrètes, apprentissage par le jeu

“Gens du Voyage” histoire - culture et représentations

FORMATEUR :

M. Pascal DENOST

Contenu

Introduction sur l'histoire et les origines de la présence des gens du voyage en France

- Théorie des nomades indiens
- Premières migrations
- Mosaique des groupes et familles aux origines diverses

Les représentations des gens du voyage

- Travail sur plusieurs films et documentaires des années 60 à aujourd'hui...
- Comment la représentation des gens du voyage a dicté la politique publique

Le statut administratif des gens du voyage : histoire d'une politique publique (1h30 mn)

- Statut administratif des tsiganes et voyageurs depuis le 19^{ème} siècle
- La seconde guerre mondiale et ses conséquences
- L'approche “hygiéniste” des années 60
- L'approche contemporaine : Loi du 5 Juillet 2000
- La loi Egalité et Citoyenneté et ses différents décrets

Points forts

Les compétences techniques et réglementaires, et une expérience dans la formation des élus concernant la politique publique engagée auprès des gens du voyage.

Résultats attendus

Connaître l'histoire et la sociologie sur les tsiganes et gens du voyage. Etre en capacité de confronter ses propres représentations avec la réalité de terrain. Acquérir une connaissance juridique sur le statut administratif des gens du voyage et ses conséquences dans le travail quotidien.

Type de parcours

Individualisé selon les objectifs individuels.

Objectif général

Une connaissance fine de la culture et de l'histoire des gens du voyage dans le Val de Loire permet de mieux appréhender certaines demandes des gens du voyage. Il apparaît nécessaire que les intervenants aient une bonne connaissance de la culture tsigane et du cadre législatif dans lequel ils évoluent.

Objectif pédagogique

- Acquérir des éléments de connaissance historiques et sociologiques sur les tsiganes et gens du voyage,
- Travailler sur ses propres représentations des gens du voyage et les confronter aux réalités de terrain,
- Acquérir une connaissance juridique sur le statut administratif des gens du voyage et ses conséquences dans le travail au quotidien.

Méthode Pédagogique

Exposé, Visionnage de films, Exercice.

Association des Maires d'Eure-et-Loir

6 rue Louis Pasteur 28630 LE COUDRAY - Tél. : 02 37 28 58 58

SIRET : 31759982700043 / APE : 9499Z

contact@amf28.fr / https://amf28.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24280197628 auprès du préfet de région de CENTRE VAL DE LOIRE

“Gens du Voyage”

Les schémas départementaux d'accueil et habitat des gens du voyage

FORMATEUR :

M. Pascal DENOST

Contenu

Historique des schémas départementaux d'accueil et d'habitat des gens du voyage

- L'évaluation des anciens schémas départementaux
- La 3^{ème} et 4^{ème} génération de SDHAGV : vers une nouvelle approche plus “qualitative”.
- Le lien entre les SDAHGV et les autres outils de planification (SCOT, PLUi, PLH, PDLHPD).

Aborder les différentes thématiques

- Des dispositions prescriptives à une vision territoriale partagée.
- La réflexion sur les projets sociaux, outil de mise en œuvre des politiques d'accompagnement.
- Le suivi du schéma départemental : l'axe oublié
- Les points essentiels qui ne sont pas abordés dans les schémas départementaux (la question centrale du public visé, la politique sociale du logement, etc.

Points forts

Les compétences techniques et réglementaires, une expérience dans la formation des élus concernant la politique publique engagée auprès des gens du voyage.

Résultats attendus

Acquérir une connaissance juridique et réglementaire indispensable à la réalisation des schémas départementaux d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Type de parcours

Individualisé selon les objectifs individuels.

Objectif général

Le contenu du schéma départemental se révèle extrêmement dense. Il regroupe des dispositions prescriptives ou non sur les conditions d'accueil et d'habitat mais également les politiques d'accompagnement des usagers des aires d'accueil.

Objectif pédagogique

- Apporter une connaissance **juridique et réglementaire** indispensable à la réalisation des SDAHGV.
- Décrire la **méthodologie engagée** en insistant sur la co-construction des actions et sur l'animation des études de révision.

Méthode Pédagogique

Exposé, Exemples concrets.

“Gens du Voyage” Histoire - Politique - Conception - Gestion - Limites

FORMATEUR :

M. Pascal DENOST

Contenu

Historique des aires d'accueil

- Des bidonvilles aux aires d'accueil.
- La première politique publique concernant les terrains de séjour.
- Constats d'échec de cette première politique d'accueil.

La loi du 5 Juillet 2000 et ses multiples déclinaisons

- L'objectif de la loi du 5 Juillet 2000.
- Les difficultés de mise en œuvre.
- La loi Egalité et Citoyenneté et les décrets de 2019.
- Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.
- Bilan et limites des orientations publiques.

La gestion d'une aire d'accueil

- Les principes de gestion et leurs limites.
- Le projet social.
- La médiation.
- Quel avenir pour les aires d'accueil ?

Points forts

Les compétences techniques et une expérience dans la formation des élus concernant la politique publique engagée auprès des gens du voyage.

Résultats attendus

Acquérir une connaissance historique et sociologique sur les politiques publiques d'accueil des “nomades” et gens du voyage.

Connaître la réglementation des aires d'accueil des gens du voyage.

Type de parcours

Individualisé selon les objectifs individuels.

Objectif général

Depuis 1968 les différentes réglementations concernant les gens du voyage se sont attachées à mettre en exergue la notion d'accueil du public indésirable dans l'espace urbain.

Objectif pédagogique

- Apporter une connaissance historique et sociologique sur les politiques publiques d'accueil des “nomades” et gens du voyage depuis les années 1960.
- Apporter une connaissance **juridique et réglementaire** sur les aires destinées à l'accueil des gens du voyage.
- Proposer des exemples de conception, partager les bonnes pratiques en la matière.

Méthode Pédagogique

Travail sur plan, photos, exposé, jeux de rôle.

“Gens du Voyage” Habitat adapté et terrains familiaux locatifs

FORMATEUR :

M. Pascal DENOST

Contenu

Introduction réglementaire

- Le besoin des ménages “gens du voyage” en situation d’ancrage : priorité de la 3^{ème} génération des schémas départementaux.
- Le décret du 26 décembre 2019 relatif aux terrains familiaux locatifs / l’arrêté du 8 juin 2021.
- L’inscription de l’habitat des gens du voyage dans la politique sociale du logement et dans la planification urbaine.

La démarche de réalisation

- L’étude des besoins.
- Différences entre terrain familial locatif et logement adapté à la caravane.
- Le processus de réalisation et de validation.

Exemples de réalisation

- Programme de réalisation de 2 terrains familiaux locatifs à Loches (37).
- Présentation du projet (montage financier, difficultés, etc.). Film (8 mn) réalisé sur la communauté de communes Loches Sud Touraine.
- Projet de réalisation d’un programme de 10 logements adaptés à Cholet (49). Présentation du projet (montage financier, difficultés, etc.). Film (6 mn) réalisé par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

Points forts

Les compétences techniques et une expérience dans la formation des élus concernant la politique publique engagée auprès des gens du voyage.

Résultats attendus

Etre en capacité d’identifier et de quantifier les besoins de sa collectivité en matière d’habitat adapté et de terrains familiaux locatifs.

Type de parcours

Individualisé selon les objectifs individuels.

Objectif général

Le besoin d’ancrage exprimé par les gens du voyage ainsi que la précarité de certaines situations constatées nécessitent une intervention publique pour permettre une amélioration des conditions d’habitat des gens du voyage et limiter les conflits d’usage souvent constatés.

Objectif pédagogique

- Transmettre les informations juridiques et techniques concernant les terrains familiaux et l’habitat adapté.
- Présenter une méthode de travail pour identifier et quantifier les besoins.
- Présenter des exemples concrets de réalisation.

Méthode Pédagogique

Vision de films, documentation juridique, exposé.

Association des Maires d’Eure-et-Loir

6 rue Louis Pasteur 28630 LE COUDRAY - Tél. : 02 37 28 58 58

SIRET : 31759982700043 / APE : 9499Z

contact@amf28.fr / https://amf28.fr

Déclaration d’activité enregistrée sous le numéro 24280197628 auprès du préfet de région de CENTRE VAL DE LOIRE

Gérer les politiques publiques au service de leur performance (module initiation)

FORMATEUR :

M. Christian HUGUES

Contenu

Les fondamentaux du fonctionnement des politiques publiques, enseignements pour une gestion performante des politiques publiques.

La notion d'intervention publique ; le cycle de vie des interventions publiques ; les hypothèses inhérentes aux interventions publiques ; les systèmes d'acteurs associés ; les facteurs-clés de succès et d'échec des politiques publiques : enseignements pour une gestion performante des politiques publiques.

Présentation des points de vigilance à garder à l'esprit aux étapes de conception ; formulation, mise en œuvre, pilotage et de terminaison des politiques publiques.

Points forts

La gestion des politiques publiques est un outil d'aide à la décision. Elle permet d'éclairer les besoins des citoyens et l'impact de l'action locale sur leurs attentes et d'interroger son efficacité et sa cohérence.

Résultats attendus

Fournir les clés de compréhension du fonctionnement des politiques publiques, renseigner sur les dispositions à prendre pour les piloter, renforcer la capacité à anticiper les risques d'échec, pointer les décisions à prendre pour les traiter et optimiser la performance des politiques publiques.

Type de parcours

Modularisé selon les besoins

Formation plus particulièrement destinée aux élus qui œuvrent au sein des structures intercommunales

Objectif général

Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation

Objectif pédagogique

- Maîtriser les caractéristiques du fonctionnement des politiques publiques et identifier les dispositions à prendre pour piloter en temps réel les politiques publiques.

- Maîtriser les facteurs de succès et d'échec des politiques publiques.

- Identifier les décisions à prendre pour anticiper les difficultés.

- Optimiser la performance des politiques publiques.

Méthode Pédagogique

Apports théoriques, exemples concrets, cas pratiques

La gestion de la voirie communale ou intercommunale

FORMATRICE :

Mme Paule CHERRÉ

Contenu

- Introduction
- La voie communale
- Le chemin rural
- La voirie communale : l'appropriation de plein droit
- Les voiries privées
- Les servitudes
- L'entretien de la voirie communale
- Les pouvoirs du Maire
- Intercommunalité
- Travaux et ouvrages
- La réorganisation

Points forts

Mme Cherré est directrice de l'AMF28. Apprenez les règles qui régissent la gestion de la voirie communale de manière ludique.

Résultats attendus

Les règles qui régissent la voirie sont différentes selon leur nature, tant pour les usagers que pour les gestionnaires : procédures, usages, entretien, travaux, délimitation, servitudes.

La police de conservation et d'entretien des voies communales relève de la compétence du Maire ou du Président de l'Intercommunalité selon la situation. Cette réorganisation peut être déterminante pour la prévention du contentieux.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels.

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectif pédagogique

Etre en capacité d'identifier toutes les voies du domaine communal, et de connaître les droits et les obligations qui y sont attachés.

Méthode Pédagogique

Exposé, Quiz, Exercices, Jeux

Association des Maires d'Eure-et-Loir

6 rue Louis Pasteur 28630 LE COUDRAY - Tél. : 02 37 28 58 58

SIRET : 31759982700043 / APE : 9499Z

contact@amf28.fr / <https://amf28.fr>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24280197628 auprès du préfet de région de CENTRE VAL DE LOIRE

Comprendre le budget communal des communes de moins de 3500 habitants : Le budget de fonctionnement

FORMATEUR :

M. Jean-Pierre GÉRARD

Contenu

La gestion du budget d'un territoire nécessite d'avoir une vue globale des dépenses et recettes de manière à pouvoir prendre les bonnes décisions au bon moment. Le processus d'élaboration d'un budget local connaît un fonctionnement spécifique entre section de fonctionnement et section d'investissement qui doivent être présentés en équilibre. Connaître les principes d'un budget communal. Découvrir un budget communal. Fixer le cadre budgétaire. Comprendre les règles budgétaires. Découvrir les outils - La M14 La M57. Comprendre le budget de fonctionnement.

Points forts

La formation est animée par un ancien élu qui a exercé dans la fonction de maire pendant plusieurs années. Formateur ayant une expérience de terrain.

Résultats attendus

Savoir maîtriser l'optimisation budgétaire, l'analyse rétro-prospective, la lecture et la compréhension du budget communal, en plus de l'ensemble des mécanismes et acteurs qui le composent.

Type de parcours

Individualisé selon les objectifs individuels.

Objectif général

Apporter aux élus les bases de l'élaboration d'un budget communal.

Objectif pédagogique

Comprendre les différents éléments constitutifs du budget de fonctionnement d'une commune de moins de 3500 habitants.

Méthode Pédagogique

Exposé, exercices, exemples.

Venir avec un PC portable et un smartphone.

Comprendre le budget communal des communes de moins de 3500 habitants : L'investissement

FORMATEUR :

M. Jean-Pierre GÉRARD

Contenu

L'investissement est une notion centrale dans le fonctionnement des collectivités territoriales. Permettant d'améliorer sans cesse la vie de la commune, il doit être géré de façon optimale, en respectant la législation, les critères, conditions et limites d'investissement.

Rappel du budget de fonctionnement.

Découvrir un budget communal.

Comprendre le budget d'investissement.

Équilibrer un budget par l'affectation des résultats

Points forts

La formation est animée par un ancien élu qui a exercé dans la fonction de maire pendant plusieurs années.

Formateur ayant une expérience de terrain.

Résultats attendus

Etre doté de bons outils administratifs et comptables, ainsi que des connaissances et compétences nécessaires pour mener à bien les différents projets d'investissement.

Type de parcours

Individualisé selon les objectifs individuels.

Objectif général

Apporter aux élus les bases de l'élaboration d'un budget communal.

Objectif pédagogique

Comprendre les différents éléments constitutifs du budget d'investissement d'une commune de moins de 3500 habitants.

Méthode Pédagogique

Exposé, exercices, exemples.

Venir avec un PC portable et un smartphone.

Association des Maires d'Eure-et-Loir

6 rue Louis Pasteur 28630 LE COUDRAY - Tél. : 02 37 28 58 58

SIRET : 31759982700043 / APE : 9499Z

contact@amf28.fr / https://amf28.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24280197628 auprès du préfet de région de CENTRE VAL DE LOIRE

Ré-animer une équipe municipale

FORMATEUR :

Mme BARADEL

Contenu

- Etat des lieux partagé du fonctionnement des équipes municipales ; qu'en est-il après deux ans de mandat et de gestion de crise ? Partage d'expériences. Les enjeux "traditionnels" du début d'un mandat municipal. Les différents temps et rythmes d'un mandat. Les impacts spécifiques de la crise Covid.
- Les fondamentaux de la cohésion d'équipe. Les 5 éléments clés du bon fonctionnement d'une équipe. Les sources de dysfonctionnements d'une équipe. Les différents types de leadership et management. Bien se connaître pour pouvoir s'appuyer sur les autres. Construire une équipe sur les forces des uns et des autres.
- Se donner des règles de bon fonctionnement : Identifier et partager des principes de bon fonctionnement pour chacun des acteurs dans leurs relations aux autres : Maire, Adjoints au Maire, conseillers municipaux.
- Les premières mesures à prendre pour refaire équipe. Elaborer son plan d'action.

Points forts

Faire le diagnostic du (bon) fonctionnement de son équipe municipale.
Permettre à chaque élu de trouver sa place au sein de la nouvelle équipe municipale pour œuvrer collectivement en bonne intelligence, dans un souci d'efficacité et de proximité.

Résultats attendus

Faire le diagnostic du (bon) fonctionnement de son équipe municipale.
Permettre à chaque élu de trouver sa place au sein de la nouvelle équipe municipale pour œuvrer collectivement en bonne intelligence, dans un souci d'efficacité et de proximité.
Identifier les premières mesures à prendre pour préserver ou recréer la cohésion de son équipe municipale.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels.

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectif pédagogique

Faire le diagnostic du (bon) fonctionnement de son équipe municipale

Permettre à chaque élu de trouver sa place au sein de la nouvelle équipe municipale pour œuvrer collectivement en bonne intelligence, dans un souci d'efficacité et de proximité.

Identifier les premières mesures à prendre pour préserver ou recréer la cohésion de son équipe municipale.

Méthode Pédagogique

Apports méthodologiques et pratiques.

Exercices pratiques de réflexion individuelle et collective.

Partage d'expériences.

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

FORMATRICES :

Mme Emilie NOEL
Mme Céline ROUSSEL

Formation 4 H

Contenu

- Historique des AT/MP dans la fonction publique territoriale.
- Les bénéfices attendus dans l'investissement de la prévention des risques professionnels.
- Le cadre réglementaire : DUERP, Bilan de pénibilité, Loi santé travail du 02/08/2021, Assistant/Conseiller Prévention, Document unique et CST.
- La responsabilité civile de l'employeur et la responsabilité pénale de l'élu ; la faute intentionnelle/inexcusable de l'employeur. La collectivité est-elle bien assurée ?
- Méthodologie du DUERP : Repérer les unités de travail, Définir les situations de risque, Coter les risques, Etablir un Programme d'Actions de Prévention / le PAPRIACT pour les employeurs de plus de 50 agents.
- Identifier les vérifications obligatoires.
- Amener de la traçabilité et du formalisme dans les actions de prévention mises en place : comment inciter les agents à respecter les consignes de sécurité, comment protéger la collectivité en cas d'accident du travail/maladie professionnelle ?
- Les interlocuteurs possibles : qui peut aider les employeurs publics ?

Points forts

La formation est théorique et pratique, par le biais d'une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques.

Résultats attendus

1. Apporte les connaissances nécessaires afin de maîtriser les risques professionnels liés à l'activité des agents de la collectivité.
2. Donner des outils aux employeurs pour répondre au cadre législatif en matière de prévention des risques professionnels.
3. Apporter aux élus une méthodologie pour les aider à établir et mettre à jour le DUERP de leur structure (commune, intercommunalité, syndicat mixte et établissement public).

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels.

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectif pédagogique

- Comprendre les enjeux et les bénéfices de la prévention dans la fonction publique.
- Maîtriser la réglementation encadrant le domaine des risques professionnels.
- Appréhender l'engagement de sa responsabilité civile et pénale.
- Connaître la faute intentionnelle/inexcusable de l'employeurs et ses conséquences.
- Repérer les principales formations, habitations et vérifications obligatoires dans sa collectivité.
- Connaître la méthodologie de réalisation du DUERP.

Méthode Pédagogique

- Apports théoriques et pratiques.
- Exercices d'identification des unités de travail.
- Etudes de cas, mises en situation sous forme d'exercices pratiques.

Les comités sociaux

FORMATRICE :

Mme Lucmilia VALERE

Contenu

Présentation du comité d'entreprise dans la fonction publique : le comité social territorial (CST)
La loi du 6 août 2019.
La mise en place de la loi du 6 août 2019 et les différentes possibilités d'application.
La composition du CST et ses compétences.

Points forts

La formation est animée par l'Animatrice Départementale de l'AMF28, Mme Valère, qui est diplômée en sciences sociales et santé et qui a pu développer une forte expérience de terrain dans ces domaines.

Résultats attendus

Connaître les différentes modalités d'application des CST.
Être en capacité de mettre en place un dialogue social.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels.

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Objectif pédagogique

- Rappeler les obligations en matière de dialogue social.
- Comprendre le fonctionnement du CST.
- Connaître les différentes possibilités d'application.

Méthode Pédagogique

Exposé, exemples concrets, partage d'expérience.